

# ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

## PROJET PÉDAGOGIQUE 2019 - 2020

# PÔLE DE Canet

## 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

---

Canet est un village typiquement méridional, situé dans la moyenne vallée de l'Hérault.

Superficie : 732 Ha - Nombre d'habitants : 3 487 - Canton : Clermont l'Hérault - Arrondissement : Lodève - Commune jumelée à : Canet d'En Berenguer (Espagne).

## 2. ORGANISATEUR

---

### Communauté de communes du Clermontais

**Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports** : Richard FERNANDEZ

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

---

**Tél.** 04.67.88.95.50

**Courriel** : r.fernandez@cc-clermontais.fr

**Site internet** : www.cc-clermontais.fr

## 3. PÔLE DE CANET

---

### Accueil de Loisirs Périscolaire et Extrascolaire (ALP - ALE) - Pôle de Canet

Lieu-dit le Claou

100 chemin du Pompage

34800 CANET

---

**Tél.** 04.67.96.93.53. - **Portable** 06.87.84.13.65.

**Responsable** : Emile DONZE

**Responsable adjointe** : Alexandra RAGO

**Courriel** : pole.canet@cc-clermontais.fr

## 4. PUBLIC ACCUEILLI

---

L'Accueil de loisirs de Canet accueille les enfants de 3 à 17 ans les :

- mercredis (accueil de loisirs périscolaire)
- petites et grandes vacances scolaires (accueil de loisirs extrascolaire)

Sa capacité d'accueil est de :

- 24 enfants de moins de 6 ans
- 48 enfants de 6 à 17 ans

## 5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

---

- **Directeur** : Emile DONZE - **BAFA, BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) et BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique)**
- **Directrice adjointe** : Alexandra RAGO - **BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien)**

### Leurs rôles :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
  - Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
  - **Coordinateur** : organiser la vie collective dans tous ses aspects, gérer les moyens mis à disposition du centre...
  - Former du personnel, suivre et valider des stages
  - Organiser l'accueil et le départ des enfants, avec l'équipe d'animation
  - Animer un groupe d'enfants
  - Connaître les différentes règles de sécurité essentielles pour les activités
  - Faciliter l'expression individuelle et collective
- **Des animateurs** : Chloé CANETTI, **BAFA** - Emilie MAROUILLAT, **BAFA** - Sabrina BENZAROUAL, **BAFA** - Stagiaires BAFA ou autres

### Leurs rôles :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
  - Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
  - Animer un groupe d'enfants
  - Connaître les différentes règles de sécurité essentielles pour les activités
  - Faciliter l'expression individuelle et collective
- **Responsable de cantine** : Laurence CARLA, **Agent d'entretien, formation HACCP (Hazard analysis critical control point) et formation pour l'emploi des produits d'entretien**

### Les réunions

- Réunions de préparation indispensables pour les mercredis, les séjours et les vacances
- Élaboration du programme d'activités en fonction des groupes d'enfants
- Réunions de bilan à chaque fin de période de vacances pour évaluer les points positifs et négatifs
- Réunions spontanées : en cas de problèmes
- Réunions de service entre les responsables des accueils de loisirs intercommunaux pour un échange de pratique, une amélioration et une réflexion sur une approche différente des accueils de loisirs

## Réunions d'information

Un entretien particulier sera mis en place avant le début de l'Accueil pour expliquer le fonctionnement de l'ACM (Accueil collectif de mineur), le projet pédagogique et les différents objectifs à atteindre.

## La formation

- Mise à disposition de documents pour informations
- Rôle formateur de l'équipe d'animation référente
- Bilan de mi-stage pour les stagiaires
- Bilan final de stage

## 6. LES LOCAUX

---

L'Accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire se situe à côté du groupe scolaire et de la crèche intercommunale, dans des modulaires répondant à toutes les normes de sécurité.

### Les bâtiments

Le groupe des maternelles se trouve dans le bâtiment du fond qui est composé de :

- Une salle d'activités avec du mobilier et des jeux adaptés
- Une salle de repos
- De sanitaires avec toilettes, lavabos et douche
- Un espace extérieur sécurisé

Le groupe des primaires se trouve dans le premier bâtiment qui est composé de :

- Un espace activités et un espace jeu/détente
- Un sanitaire avec un toilette et un lavabo
- Un espace extérieur sécurisé
- Le bureau du responsable

### Les espaces extérieurs

Le plateau sportif et la salle de gym scolaire sont libres d'accès, en fonction des plannings prévus par les animateurs et les partenaires associatifs.

## 7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

---

### Les mercredis

- L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert de 7h45 à 18h

- Les parents peuvent inscrire leur enfant à la journée, ou le matin avec ou sans repas (Sauf jours de sortie)
- Horaires d'accueil :
  - de 7h45 à 9h
  - de 11h30 à 12h
  - de 13h30 à 14h
  - de 17h à 18h

## Les vacances scolaires

- L'Accueil de loisirs extrascolaire est ouvert de 7h45 à 18h.

### Maternelles :

- Les inscriptions se font soit à la demi- journée matin avec ou sans repas (sauf jours de sortie), soit à la journée.
- Horaires d'accueil :
  - de 7h45 à 9h
  - de 11h30 à 12h
  - de 13h30 à 14h
  - de 17h à 18h.

### Primaires :

- Les inscriptions se font à la journée.
- Horaires d'accueil
  - de 7h45 à 9h
  - de 17h à 18h.

## 8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

- Un dossier d'inscription est à retirer au bureau de l'Accueil de loisirs, situé dans le bâtiment des primaires.
- Les permanences se tiennent le mardi et jeudi, de 8h à 11h30 ou sur RDV.
- **Pour valider l'inscription d'un enfant, le dossier doit être dûment complété et signé.**
- Le paiement s'effectue au moment de l'inscription. Il est calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille.
- Le prix du repas est de 3,40 euros, le goûter est fourni par les parents.
- Un portail famille permet l'inscription de ses enfants, à distance, à partir d'une connexion internet.

Pour sa mise en place, il faut au préalable apporter un RIB et signer un mandat SEPA.

## 9. VIE QUOTIDIENNE

Matin	Pause méridienne	Après-midi
<p>De 7h45 à 9h30</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Accueil des parents et des enfants</li><li>● Jeux libres ou jeux de société</li><li>● Présentation de la journée aux enfants</li></ul> <p>De 9h30 à 11h30</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Activités</li></ul> <p>De 11h30 à 12h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Rangement</li><li>● Accueil des parents</li><li>● Jeux dans la cour</li></ul>	<p>De 12h à 13h30</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Déjeuner</li></ul> <p>De 13h30 à 14h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Accueil des parents et des enfants</li><li>● Temps calme</li><li>● Jeux.</li></ul>	<p>De 14h à 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Maternels : sieste - activités.</li><li>● Primaires : activités.</li></ul> <p>De 15h30 à 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Activités</li><li>● Rangement</li></ul> <p>De 16h30 à 17h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Goûter</li><li>● Bilan</li></ul> <p>De 17h à 18h</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Accueil des parents</li><li>● Jeux libres</li></ul>

## 10. LES OBJECTIFS ET PROJETS

### Les objectifs généraux

- Apprendre la vie en collectivité, en respectant chaque individu et le milieu environnant.
- Valoriser l'esprit d'équipe.
- Développer l'autonomie et être acteur de ses loisirs.
- Favoriser l'épanouissement physique, créatif et artistique.
- Permettre aux enfants de sortir de leur environnement quotidien.
- Sensibiliser les enfants à l'environnement.
- Créer un lien avec les familles et les différents partenaires.
- Favoriser la tolérance et la solidarité.

### Les objectifs opérationnels

- Au début du séjour, chaque groupe devra établir des règles de vie.
- Lors des jeux, les enfants devront être capables de respecter les règles et les camarades.
- Au moment des repas, chaque enfant devra être capable de se servir et de gérer le débarrasage des tables avec le soutien des animateurs.
- Des activités ludiques seront proposées chaque jour aux enfants.
- Profiter du milieu naturel pour proposer de nouvelles activités, en fonction des envies du groupe.
- A chaque période de mercredis ou de vacances, plusieurs sorties seront proposées, en relation avec le thème choisi avec l'équipe et les enfants.



## Les moyens

- Matériel pédagogique
- Équipes de tous âges
- Sensibilisation au respect de l'environnement
- Mise en place d'un planning
- Matériel sportif
- Mise en place d'un coin bibliothèque pour tous les groupes

## Les règles de l'accueil de loisirs

- Pour les adultes et les enfants : **NON NÉGOCIABLES**  
Le respect de la Loi, de soi et d'autrui.  
La tolérance.  
Éviter toute mise en danger de soi et d'autrui.
- Pour les enfants : **NON NÉGOCIABLES**  
Le respect de la Loi, de soi et d'autrui.  
La tolérance.  
Éviter toute mise en danger de soi et d'autrui.  
**NÉGOCIABLES**  
Elles seront établies avec les animateurs à chaque début de séjours.

## L'Évaluation

- Est-ce que chaque groupe a pu établir des règles de vie ?
- L'environnement a-t-il été respecté par l'enfant ? par l'équipe d'animation ?
- Est-ce que les animateurs permanents ont été capables de former les stagiaires ?
- Est-ce que chaque enfant a pu s'épanouir dans les différentes activités proposées.
- Les activités planifiées ont-elles été réalisées ?

## Thème global de l'année 2019-2020

Les activités seront choisies en fonction des saisons et des thèmes abordés

- **Activités d'expression et de création** : orales (théâtre, marionnettes, jeux de rôle), manuelles (arts plastiques), corporelles (danses, parkour, cirques). Ces activités permettront aux enfants de prendre conscience de leurs corps et de leurs aptitudes à créer et à se réaliser.
- **Activités physiques et sportives** : voile, canoë, escalade (ces activités seront encadrées par des brevets d'état en plus de l'équipe) - initiation à différents sports : randonnée, vélo, skate, rollers, tambourin, luge, handball - grands jeux.
- **Activités culturelles** : cinéma, patrimoine (environnement et sites touristiques et culturels) : balades en forêt, jeux d'orientation, jeux sur la faune et la flore, visites guidées.
- **Activités environnement** : protection et sensibilisation à la biodiversité des différentes espèces.

# PÔLE DE CANET PROJET PÉDAGOGIQUE 2019 -2020

- **Séjour inter-centres** à la Montagne - Le Lioran (66) en février 2020.
- **Mini-camp** en début d'été 2020 à organiser selon les attentes des 8-11 ans.
- **Grand Défi Vivez Bougez du Clermontais** qui aura lieu le 3 avril 2020 au centre aquatique du clermontais pour fêter l'activité physique en collaboration avec tous les Pôles de loisirs, le réseau jeunes, le service petite enfance et le centre aquatique.
- **Rencontres inter-centres** : Les 6 accueils de loisirs se réunissent plusieurs fois dans l'année sous forme de rencontres inter-centres pour permettre aux enfants de se connaître et de partager de grands moments conviviaux.

## 11. CONCLUSION

### La communication

- Vers les familles :  
Projet pédagogique.  
Règlement intérieur.  
Programme des activités.
- Vers le gestionnaire :  
Projet pédagogique.  
Règlement intérieur.  
Programme des activités.

### Les partenaires

- Les parents : des journées sont organisées à l'accueil de loisirs, expositions, goûters, spectacles, où les parents sont invités mais également participent à l'organisation (aides, dons...)
- Les prestataires de service : un contrat sera signé avec les différents prestataires de service et la Communauté de communes du Clermontais, afin de mettre en place les modalités de fonctionnement de chacun.

### Le cadre et la loi

Nous aurons le souci permanent d'agir et de fonctionner dans l'intérêt des enfants, dans le respect de leur identité et de leur individualité, en préservant à chaque instant leur sécurité physique, morale, affective et sanitaire.



ALP - Pôle de Canet  
105 chemin du Pompage - Lieu-dit  
La Claou 34800 CANET

Communauté de communes du Clermontais  
Espace Marcel Vidal  
20 avenue Raymond Lacombe - BP 40  
34800 CLERMONT L'HERAULT